

ENTRETIEN AVEC ERIC BESSON

Secrétaire d'État chargé de la Prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique

« Des Google français sont possibles ! »

PROPOS RECUEILLIS PAR MARC SCHWARTZ

Marc Schwartz – Vous êtes en charge depuis le mois d'avril de l'économie numérique, en plus de vos autres fonctions gouvernementales. Pouvez-vous préciser aux lecteurs de Sociétal à quoi sert exactement le secrétariat d'État au développement de l'économie numérique ?

Eric Besson – Ma mission est à la fois simple et ambitieuse. Il s'agit de relever les défis d'une révolution numérique qui se déroule partout dans le monde, et dont les enjeux sont multiples : compétitivité et croissance, modernisation du service public, généralisation de l'accès à l'information, création et diffusion de nouveaux services dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la formation, de la santé, du commerce électronique et du télétravail, régénération de la vie démocratique, émergence de nouveaux risques dans les domaines de la protection de l'enfance, du droit d'auteur, des données personnelles.

Mon rôle est de piloter et coordonner l'ensemble des politiques publiques dans le domaine du numérique, qui relevaient jusque-là de responsabilités très éparpillées. Cette mission s'étend à l'ensemble des aspects du numérique : couverture des territoires par les réseaux Internet haut et très haut débit fixe et mobile, déploiement de la télévision numérique terrestre, affectation des fréquences libérées par l'extinction de la télévision analogique, nouveaux modes de diffusion des contenus, applications des nouvelles technologies dans les domaines de la santé, de l'éducation, du télétravail, du e-commerce ou de l'administration électronique, nouveaux modes de gouvernance de l'économie numérique aux niveaux national, européen et international. Il s'agit de faire de la France une grande nation numérique.

Marc Schwartz – On a coutume de dire que la France est en retard en matière

de numérique. Pourtant, notre taux d'équipement en haut débit est l'un des plus élevés d'Europe et les usages d'Internet ne cessent de progresser. Que faut-il penser ?

Eric Besson – Au premier trimestre 2008, la France comptait 17,6 millions d'abonnés à Internet, dont 16,2 millions en haut débit, la plupart utilisant l'ADSL, ce qui la place en effet en troisième position en Europe en termes de pénétration du haut débit (58 % des foyers), derrière les Pays-Bas (74 %) et la Suisse (69 %), et à égalité avec le Royaume-Uni.

Néanmoins, ces chiffres méritent d'être relativisés. La France arrive en onzième position dans le monde, les pays les plus connectés conservant une large avance : le taux de pénétration du haut débit atteint 93 % en Corée du Sud, 76 % à Hongkong, ou encore 65 % au Canada. Parallèlement, les taux de couverture de la population par les différents réseaux d'accès à Internet haut débit affichés par les opérateurs eux-mêmes laissent entre 3 % et 7 % de la population française non desservie, répartis sur 20 % du territoire. Ces taux représentent de 2 à 4,5 millions de Français exclus de la société de l'information.

Cette situation n'est conforme ni aux idéaux sur lesquels est fondée notre République, ni aux impératifs d'aménagement équilibré du territoire, ni aux objectifs de performance économique, d'harmonie sociale et de rayonnement culturel que la France s'est fixés.

Marc Schwartz – Vous avez réuni les Assises du numérique depuis la fin du mois de mai. Quels enseignements en tirez-vous ? Quels sont les principaux axes du « Plan numérique » sur lequel vous avez travaillé cet été ?

Eric Besson – Au moment du lancement des Assises du numérique en mai, lorsque nous avons proposé à la concertation vingt-sept pistes de travail, je dois avouer que nous n'avions pas imaginé susciter une telle mobilisation. Qu'il s'agisse des forums de discussion interactifs (plus de 250), du Wiki sur lequel chaque internaute a pu contribuer ou des ateliers (plus de 130 ateliers, dont la moitié tenus en régions), nos objectifs ont tous été dépassés, et je m'en réjouis. Le succès de ces Assises témoigne d'un réel engouement des Français pour les nouvelles technologies. Tout ceci est très positif pour le développement du numérique dans notre pays.

Cet effort de concertation aura permis de valider, d'ajuster, d'enrichir ou de modifier les propositions soumises à débat. Ces dernières étaient structurées autour de quatre volets :

- les réseaux : permettre à tous les Français d'accéder aux réseaux et aux services numériques ;
- les contenus : développer la production et l'offre de contenus numériques ;
- les usages : accroître et diversifier les usages et les services numériques dans les entreprises, les administrations, et chez les particuliers ;
- la gouvernance : moderniser notre

gouvernance de l'économie numérique.

Le plan, qui sera rendu public à la rentrée, sera également structuré autour de ces quatre axes. Ce que je peux vous dire, sans évoquer l'ensemble de nos propositions, c'est que nous avons élaboré ce plan avec un seul et même objectif à l'esprit, celui de faire de la France une véritable République numérique à l'horizon 2012.

Marc Schwartz – Chacun sait que l'usage d'Internet et des nouvelles technologies crée de nouvelles inégalités dans l'accès à l'éducation, à la santé ou à l'emploi, notamment pour les seniors. Que compte faire le gouvernement pour réduire cette « fracture numérique » ?

Eric Besson – Avec 53 % des foyers français disposant d'un ordinateur, la France se positionne seulement au 14^e rang des pays européens. Parallèlement, 45 % de la population française ne se connectent jamais à Internet. C'est effectivement le cas de nombreux seniors, puisque 5,7 millions d'entre eux restent aujourd'hui encore des exclus. Or, comme vous le soulignez, l'usage du numérique est devenu essentiel pour l'insertion dans l'économie, l'accès à l'emploi, à la culture et aux loisirs. Le gouvernement entend s'attaquer aux problèmes évidents d'équipement et d'accès, mais aussi renforcer les dispositifs d'accompagnement et de formation pour permettre à ces publics de s'appropriier les usages des nouvelles technologies.

Marc Schwartz – Avec les nouveaux réseaux communautaires, et la domination de quelques marques emblématiques du nouveau Web (Google, Facebook, Dailymotion...), l'usage d'informations personnelles à des fins commerciales, comme le fait par exemple Phorm, risque de se développer. Ne faut-il pas mieux protéger la vie privée des internautes ?

Eric Besson – En effet, c'est une nécessité. Lorsque la Commission nationale de l'informatique et des libertés a été créée en 1978, Internet n'existait pas encore pour le grand public et n'avait pas connu le développement qui est le sien aujourd'hui. De nouveaux risques liés aux technologies numériques sont apparus depuis, comme par exemple, pour les plus extrêmes, la cybercriminalité ou la pédopornographie. Il s'agit aujourd'hui de réfléchir à de nouvelles modalités de protection des citoyens ; et concernant la question que vous posez – celle de la conservation et de l'exploitation des données personnelles à des fins commerciales –, je pense en effet qu'il faut aller plus loin, notamment en matière de communication et de transparence sur la durée de conservation de ces données.

Marc Schwartz – Un « Google français » dans les prochaines années : est-ce encore possible ? Et pour faire le lien avec vos autres fonctions gouvernementales, quelle place aura Internet dans la Vision 2025 de la France que vous préparez ?

Eric Besson – Non seulement un Google mais des « Google français » sont possibles ! Avec les technologies numériques, n'importe quel passionné d'innovation a la capacité de changer le monde. Il lui suffit d'avoir un ordinateur, une connexion à Internet, et beaucoup de matière grise. Pour le vivre quotidiennement dans mes fonctions de secrétaire d'État en charge de l'économie numérique, je puis vous assurer de l'énergie, du talent et de l'imagination que déploient les jeunes entrepreneurs que je rencontre dans leurs projets d'entreprise. De même, dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (Stic), la France dispose des meilleurs chercheurs, comme en témoigne cette année l'attribution du prestigieux prix Turing à Joseph Sifakis. Je suis donc très confiant dans la capacité de la France à se doter des prochains champions numériques. Elle en a les moyens, elle en a aussi la volonté.

Quant à « France 2025 », l'exercice de prospective que nous conduisons en ce moment, naturellement la place des nouvelles technologies y est centrale, même s'il est difficile, avec les cycles d'innovation très courts qui caractérisent Internet, de se projeter dans quinze ans. Replacez-vous en arrière, sur le même horizon de temps, en 1990, pour préparer « France 2008 ». Toutes les technologies numériques que nous utilisons aujourd'hui – téléphone portable, DVD, Internet – étaient balbutiantes, pour ne pas dire

inexistantes, aux yeux du grand public. À l'évidence, en 2025, le paysage numérique sera radicalement nouveau, et sera vraisemblablement, de l'avis des experts, caractérisé par les technologies dites « NBIC », c'est-à-dire les nanotechnologies, les biotechnologies, l'informatique et les sciences cognitives. Rendez-vous donc en 2025 pour constater bien sûr, mais aussi pour utiliser et apprécier ces futures innovations au service du progrès !

Marc Schwartz – La gouvernance mondiale d'Internet vous paraît-elle satisfaisante ? La place de la France et du français y est-elle suffisamment reconnue ?

Eric Besson – La révolution numérique est l'un des facteurs-clés de la mondialisation des échanges. Aujourd'hui, Internet est à un tournant de son histoire : plus de 1,3 milliard de personnes sont connectées. 2,5 milliards le seront dans cinq ans. D'ici à 2010, les internautes de la planète auront épuisé les adresses Internet disponibles. La croissance d'Internet ne sera donc possible et profitable à tous que si le nombre d'adresses disponibles est largement accru et si d'autres langues sont reconnues sur le Web. La gouvernance des ressources critiques d'Internet (en particulier les adresses Internet et les noms de domaine) revêt donc une importance cruciale car elle oriente l'avenir d'Internet et influe sur ses usages.

À l'occasion de la 32^e réunion

internationale de l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), que j'ai ouverte à Paris le 23 juin dernier, j'ai eu l'occasion d'évoquer quatre grandes priorités en matière de gouvernance :

- « implémenter » rapidement la technologie IPv6 qui permettra de créer un nombre pratiquement illimité d'adresses Internet. L'objectif fixé pour la France est qu'en 2010, 25 % de l'administration publique, des entreprises et des particuliers utilisent IPv6 ;
- diversifier les noms de domaines, au-delà des « .com » ou « .org », afin d'optimiser la création de valeur économique mais aussi sociale pour l'ensemble de la communauté, notamment les utilisateurs finaux ;
- encourager l'introduction de noms de domaines multilingues permettant l'accès de chacun aux contenus dans sa langue. Désormais, les internautes pourront déposer des adresses dans d'autres alphabets. Il s'agit d'une mesure stratégique pour l'avenir d'Internet dans le monde. Je vous rappelle qu'avant la fin de l'année 2008, il y aura plus d'abonnés à Internet en Chine qu'aux États-Unis ;
- faire évoluer « constitutionnellement » l'Icann afin de la rendre capable de traiter les problèmes nouveaux liés au développement rapide d'Internet, et notamment en faire une organisation mul-

tiacteurs internationalisée, associant la communauté technique, les utilisateurs, le secteur privé, mais aussi les gouvernements pour les questions de politiques publiques d'intérêt général.

L'avenir d'Internet, et en particulier sa gouvernance, sera l'une des priorités de la France durant sa présidence de l'Union européenne. C'est d'ailleurs dans ce cadre que j'organiserai une conférence ministérielle les 6 et 7 octobre à Nice sur le thème de l'Internet du futur. J'en suis convaincu, la révolution numérique affecte à la fois tous les aspects de notre vie quotidienne et tous nos modes d'organisation.